



L'an deux mil quinze, le trois juillet à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Martine SOREL, Maire

•**Personnes présentes** : MM. Martine SOREL Maire, Philippe BOUILLETTE, Jean-Jacques SCHREIBER Adjoint, Jean SUZÉ, Jean-Joël GIL, Marie-Thérèse HERBINIER, Céline ASBROUCQ, Stéphane FRANCON, Brice GRELLIER

•**Personnes excusées** : Monsieur Guy FOURNIER (pouvoir à Jean-Jacques SCHREIBER), Sylvie LEFRANCOIS (pouvoir à Martine SOREL)

Secrétaire de séance : Madame Céline ASBROUCQ

Délibération autorisation de renouvellement de la convention de médecine préventive avec le CIG

Madame le Maire fait lecture du courrier du CIG concernant le renouvellement de la convention de médecine préventive, après en avoir délibéré le Conseil autorise Madame le Maire à signer le renouvellement de la convention.

Délibération adhésion de la commune de Genainville

Madame le Maire donne connaissance à l'assemblée :

-de la demande d'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome des collectivités suivantes : - GENAINVILLE

Et de l'acceptation desdites adhésions par le comité syndical réuni le 11 mai 2015.

Le conseil,

VU l'arrêté préfectoral N° 389 du 13 novembre 1998 créant le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome et après en avoir délibéré, DECIDE D'ACCEPTER

-l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome des collectivités suivantes : - GENAINVILLE

Délibération retrait des communes de LABBEVILLE et VALLANGOUJARD

Madame le Maire donne connaissance à l'assemblée :

De la demande de retrait du syndicat intercommunal d'assainissement autonome de la collectivité suivante : - LABBEVILLE VALLENGOUJARD

Et de l'acceptation dudit retrait par le comité syndical réuni le 11 mai 2015.

Le conseil,

VU l'arrêté préfectoral N° 389 du 13 novembre 1998 créant le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome et après en avoir délibéré,

DECIDE D'ACCEPTER le retrait du Syndicat Intercommunal d'assainissement autonome de la collectivité suivante :

- LABBEVILLE • VALLENGOUJARD

Délibération cartes de transport scolaire TIM BUS

Madame le Maire fait lecture des nouveaux tarifs des cartes de transport scolaire envoyés par Tim Bus pour les collégiens et les lycéens, le Conseil municipal après en avoir débattu vote une participation communale comme suit :

	TARIFS 2015-2016	Participation communale	Reste à la charge des familles
Carte collégiens et lycéens jusqu'à 18 ans (CSB)	114 euros	41 euros	73 euros
Carte collégiens suivant un parcours scolaire particulier Imagin'r 4-5 zones	174.95 euros	46 euros	128.95 euros
Carte Imagine'r zones 4-5 pour les lycéens jusqu'à la terminale, et apprentis	341.90 euros	88 euros	253.90 euros

Autorisation de signature du contrat d'étude PACT

Après débat il a été décidé de reporter ce point au prochain conseil

Renouvellement Bail association pêche

Madame le Maire fait part au conseil du courrier de Monsieur THOMAS de REVOGE, Président de la société de pêche et pisciculture « la truite Amblevilloise » demandant le renouvellement du bail consenti à l'association arrivant à terme le 10/11/2015. Il a été décidé à l'unanimité de renouveler le bail de la société de pêche et pisciculture « la truite amblevilloise » pour une durée de 9 ans, soit du 11/11/2015 au 10/11/2024.

Dossier accessibilité

Madame le Maire rappelle le calendrier concernant l'élaboration du dossier accessibilité, il a été programmé une réunion de la commission accessibilité composée de Madame le Maire, de Philippe BOUILLETTE et Jean-Jacques SCHREIBER Adjoints, et Marie-Thérèse HERBINIER Conseillère le jeudi 6 août à 18h en Mairie.

Point sur les commissions

Monsieur Jean-Jacques SCHREIBER, Adjoints aux travaux, fait état de l'avancement des travaux d'aménagement des parvis de l'église et de la Mairie ; la réfection de la suite de la route de Copierre en partenariat avec la commune de Montreuil-sur-Epte est terminée ; le ravalement de l'école sera fait en juillet, celui de la Mairie lorsque les travaux du parvis seront terminés.

Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.